

Photographie 123 : Photomontage depuis la place centrale du bourg de Saint-Léger-Magnazeix (photomontage 16).



Photographie 122 : Photomontage depuis la D2 en sortie sud du bourg de Saint-Léger-Magnazeix, à proximité de l'école élémentaire (photomontage 17).

Hameaux proches

De nombreux hameaux ponctuent le territoire. Il s'agit souvent de petits groupes associant une ou deux habitations et des bâtiments d'exploitation agricole. Quelques hameaux sont de taille plus importante avec des groupes d'habitations plus nombreuses. Dans le contexte bocager du site, les perceptions visuelles du projet sont intimement liées à la présence ou non de haies intermédiaires, à leur éloignement du point d'observation et à la distance séparant l'observateur des éoliennes.

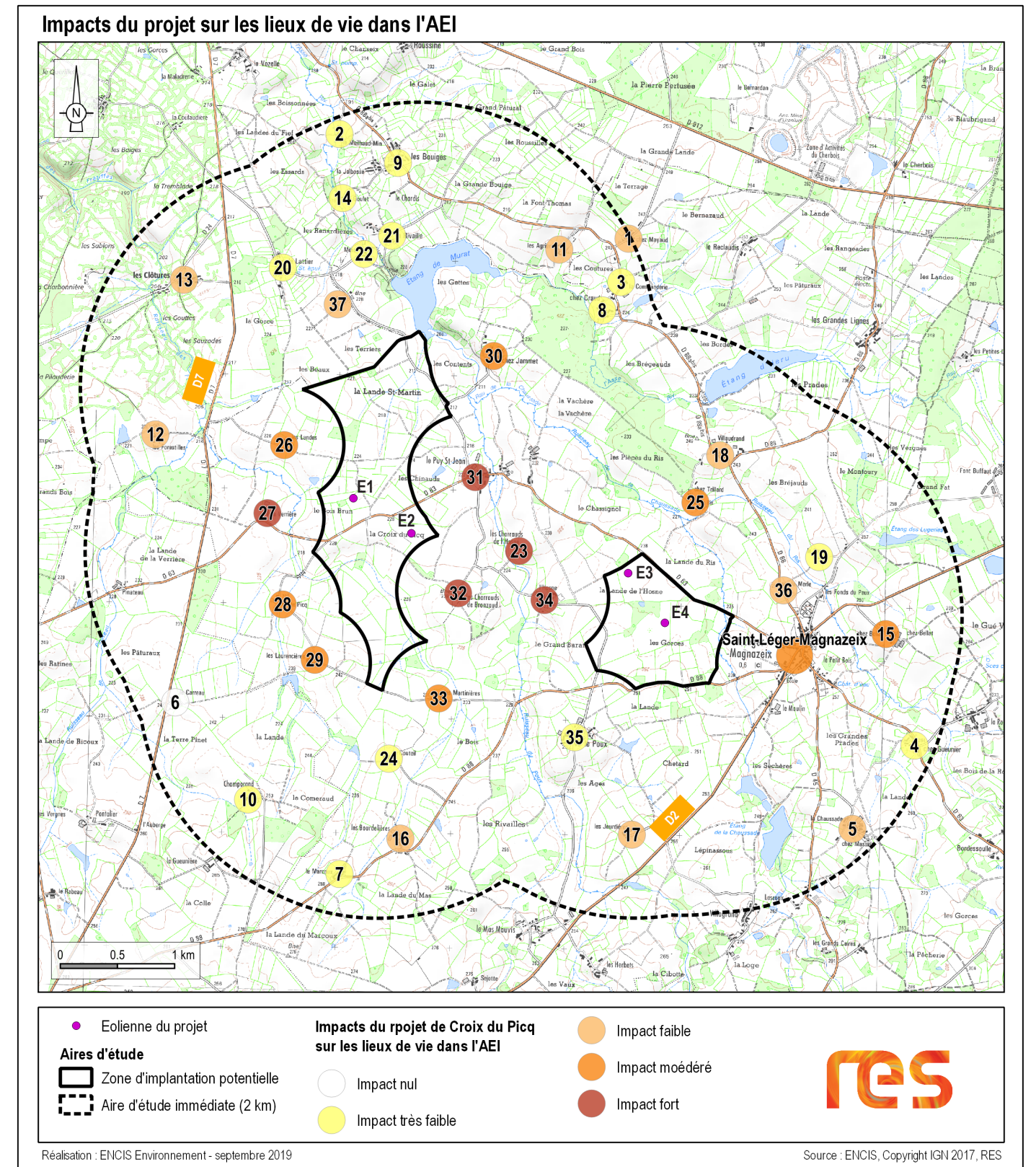
Il est important de noter ici que le recul important des éoliennes vis-à-vis de la limite initiale de la ZIP engendre une baisse significative des niveaux d'impacts en comparaison des niveaux de sensibilités évalués à l'état initial. Ainsi, pour de nombreux lieux de vie notamment les plus proches du périmètre de la ZIP, depuis lesquels des perceptions potentielles rapprochées voire immédiates avaient été identifiées, les visibilitées et la prégnance du projet sont nettement diminuées par l'éloignement des éoliennes. Le choix d'implanter un nombre réduit d'éoliennes joue également un rôle dans cette baisse des niveaux d'impacts.

5 hameaux présentent des impacts forts, principalement en raison de la présence de visibilitées rapprochées, et pour certains de leur situation entre les deux zones de la ZIP, créant une présence éolienne dans deux directions. Il s'agit des hameaux Les Charrauds de l'Hosne (localisé au n°23 sur la carte ci-contre), La Verrière (27), Le Puy Saint-Jean (31), Les Charrauds de Bronzaud (32) et L'Hosne (34). Depuis ces hameaux, le projet est bien présent dans le paysage quotidien et la prégnance des éoliennes est importante.

7 hameaux présentent des impacts modérés. C'est le cas des hameaux de Chez Bellat (15), Chez Trillard et Le Ris (25), Les Landes (26), Le Picq (28), Les Laurencières (29), Chez Jammet (30) et Les Martinières (33). Ces hameaux présentent des visibilitées relativement importantes des éoliennes, mais avec une prégnance plus limitée. Elles sont le plus souvent reléguées à l'arrière-plan par des haies intermédiaires, ou apparaissent de manière relativement éloignée.

10 autres hameaux présentent des impacts faibles. Les vues depuis ces hameaux sont filtrées par des haies ou des boisements proches et la prégnance des éoliennes est limitée par leur relatif éloignement. Il s'agit des hameaux de Chez Mayaud (1), La Chaussade et Chez Massiat (5), Les Agriers (11), Les Forestilles (12), Les Clôtures (13), Les Bourdelières (16), Les Jourdières (17), Villaudrand (18), La Merle (36) et La Roche (37).

14 hameaux sont impactés très faiblement, avec des visibilitées très partielles, le plus souvent limitées à des bouts de pales visibles au-delà de haies bocagères. Il s'agit des hameaux de Le Meilhaud Min (2), La Commanderie (3), Chez Gueunier (4), La Marcoux (7), Chez Craud (8), Les Bouiges et La Jalbosse (9), Champorand (10), Le Goulet (14), Le Peux (19), Le Lattier (20), La Rivaille (21), Murat (22), Le Couteil (24)



Carte 51 : Evaluation des impacts sur les lieux de vie de l'aire immédiate.

et Le Poux (35).

Le hameau du Carreau (6) ne présente aucune relation visuelle avec le projet et *l'impact est nul*.

La carte page précédente synthétise les impacts sur les différents hameaux, et le tableau ci-dessous reprend l'inventaire de ces lieux de vie et qualifie les impacts du projet.

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Distance au projet (en m)	Impact
1	Chez Mayaud	5 à 10	En entrée et sortie de hameau, des panoramas s'ouvrent au-delà de la vallée de l'Asse, entrecoupés par la végétation proche. Cette dernière masque en grande partie les éoliennes, dont seule l'extrémité haute est visible (bouts de pales pour E3 et E4, rotors partiels pour E1 et E2). Le relatif éloignement limite la présence du projet dans la vue.	2800	Faible
2	Le Meilhaud Min	Moins de 5	Les masques bâtis et la végétation proche masquent le projet depuis la majeure partie du hameau. Seuls des bouts de pales des éoliennes E1 et E2 peuvent être aperçus au-dessus de la végétation depuis la route d'accès au hameau et depuis sa lisière sud, le long d'un chemin agricole.	3100	Très faible
3	La Commanderie	Moins de 5	Les masques bâtis et les filtres végétaux isolent visuellement le hameau du projet. Le long de la route D88a1, qui dessert le hameau, le projet peut être perçu à travers les branchages, notamment en saison hivernale. En sortie sud du hameau, une vue s'ouvre au-delà de la vallée de l'Asse et les éoliennes sont alors plus visibles, mais ce panorama reste en marge des habitations.	2500	Très faible
4	Chez Gueunier	10 à 15	Les visibilitées sont concentrées au niveau de la lisière nord du hameau, où des parcelles ouvertes et un relatif éloignement des haies bocagères permettent une échappée visuelle en direction du projet, vers l'ouest. La partie haute des éoliennes apparaît alors (rotors des éoliennes E3 et E4, bouts de pales de E1 et E2) mais des filtres végétaux masquent la partie basse du projet. Le relatif éloignement et ces plans intermédiaires modèrent la prégnance du projet.	2300	Très faible
5	La Chaussade et Chez Massiat	Moins de 5	Les éoliennes sont visibles particulièrement depuis la lisière nord-ouest du hameau. Elles apparaissent sur l'horizon, mises à distance par des bosquets et haies intermédiaires. La distance relativement importante et la végétation du vallon limitent la prégnance des éoliennes depuis ce hameau.	2300	Faible
6	Le Carreau	Moins de 5	Les haies bocagères au nord et à l'est du hameau masquent intégralement le projet.	2300	Nul
7	La Marcoux	Moins de 5	Le projet est partiellement visible depuis la D88 qui longe le hameau au sud, mais de manière très partielle (pales au-dessus des haies du bocage). Depuis le cœur du hameau en revanche, le projet est entièrement masqué par la végétation, notamment en raison de l'éloignement des éoliennes vis-à-vis de la limite initiale de la ZIP.	2900	Très faible
8	Chez Craud	10 à 15	Le relief et la végétation limitent fortement les perceptions du projet. E1 et E2 sont entièrement masquées depuis le cœur du hameau, et seuls des bouts de pales peuvent être aperçus pour E3 et E4.	2300	Très faible
9	Les Bouiges et La Jalbosse	Plus de 20	Le bocage très dense aux abords du hameau limite fortement les visibilitées. Seuls des bouts de pales peuvent être aperçus ponctuellement au-delà de masque végétaux.	2800	Très faible
10	Champorand	1	Les bâtiments agricoles voisins de l'habitation et la végétation alentour masquent le projet depuis la cour. En lisière du hameau, une vue s'ouvre vers le projet, qui reste relativement éloigné. Cette visibilité reste localisée en marge de l'espace vécu.	2600	Très faible
11	Les Agriers	Moins de 5	Depuis le hameau, le versant sud de la vallée de l'Asse et la végétation limitent les perceptions à la partie haute des éoliennes, entrecoupée par la végétation.	2800	Faible
12	Les Forestilles	Moins de 5	Encadré de parcelles très ouvertes en direction de l'est, ce hameau offre des panoramas dégagés en direction du projet. La partie haute des éoliennes est visible au-delà de filtres végétaux, qui la mettent à distance. La distance modère également la prégnance du projet.	1700	Faible
13	Les Clôtures	15 à 20	Entouré de grandes parcelles ouvertes en direction de la zone de projet, le hameau offre des vues ouvertes en direction des éoliennes. Cependant, le recul de celles-ci vis-à-vis de la limite initiale de la ZIP entraîne une diminution significative des impacts du projet par rapport aux sensibilités pré-identifiées. Les éoliennes E1 et E2 apparaissent en arrière-plan, tandis que E3 et E4 sont masquées par la végétation (cf. PM 29).	2300	Faible
14	Le Goulet	Moins de 5	Des bouts de pales de E1 et E2 peuvent être aperçus au-dessus de la végétation depuis le chemin d'accès au hameau. E3 et E4 sont masquées par le relief et la végétation.	2600	Très faible

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Distance au projet (en m)	Impact
15	Chez Bellat	5 à 10	Le projet apparaît au-dessus du relief du versant opposé de la vallée du Ris, qui offre un panorama très ouvert dans cette direction (cf. PM 18)	1900	Modéré
16	Les Bourdelières	Moins de 5	Une ouverture dans la trame bocagère permet une visibilité des éoliennes depuis le chemin au nord du hameau. Cette visibilité reste en marge des habitations et des jardins, le chemin est plutôt à caractère de desserte agricole. La distance modère la prégnance du projet.	2600	Faible
17	Les Jourdières	Moins de 5	Des parcelles ouvertes aux abords du hameau permettent de voir la partie haute des éoliennes au-delà de haies bocagères, qui semblent les mettre à distance.	1800	Faible
18	Villaudrand	5 à 10	Depuis les habitations et la majeure partie du hameau, le bâti et la végétation proche (jardins, bocage) limitent nettement les visibilités du projet. Depuis les lisières, notamment à l'ouest du hameau, les rotors des éoliennes E3 et E4 sont visibles presque intégralement au-delà de la végétation. E1 et E2 sont également en partie visibles (bouts de pales). Le relatif éloignement et les plans intermédiaires limitent la prégnance du projet dans le paysage.	1100	Faible
19	Le Peux	Moins de 5	Les filtres arborés proches du hameau vers l'ouest limitent les perceptions des éoliennes. Seule l'extrémité haute de E3 et E4 est visible, les éoliennes E1 et E2, plus lointaines, sont masquées par la végétation.	1400	Très faible
20	Le Lattier	5 à 10	Des haies bocagères proches empêchent les visibilités du projet depuis la majeure partie du hameau. Des visibilités partielles, limitées à l'extrémité haute des éoliennes de la zone ouest (bouts de pales de E1 et E2) au-dessus des arbres restent possibles. L'éloignement des éoliennes vis-à-vis de la limite initiale de la ZIP diminue nettement les visibilités.	1800	Très faible
21	La Rivaille	5 à 10	Le recul des éoliennes vis-à-vis de la limite initiale de la ZIP diminue nettement les impacts depuis ce hameau. Seuls des bouts de pales des éoliennes E1 et E2 sont perceptibles au-delà du versant boisé de la vallée de l'Asse. Les éoliennes de la zone est (E3 et E4) sont imperceptibles, masquées par le relief et la végétation.	2300	Très faible
22	Murat	Moins de 5	Seuls des bouts de pales des éoliennes E1 et E2 sont visibles au-dessus du versant. Les éoliennes E3 et E4 sont masquées par le relief et la végétation. Depuis ce hameau, le recul important des éoliennes vis-à-vis de la limite initiale de la ZIP permet de diminuer de manière sensible les visibilités, et donc les impacts.	2100	Très faible
23	Les Charrauds de l'Hosne	Moins de 5	Bien que le bocage cloisonne les vues depuis ce hameau et filtre les visibilités en direction des éoliennes, ces dernières sont bien visibles, en direction de l'ouest et de l'est (hameau situé entre les deux zones de la ZIP). Les éoliennes apparaissent de manière assez rapprochée (cf. PM 22).	950	Fort
24	Le Couteil	Moins de 5	Seules les pales des éoliennes E1 et E2 peuvent être visibles depuis le nord du hameau, en lisière des prairies. La végétation filtre les vues et le recul vis-à-vis de la limite initiale de la ZIP ouest permet de diminuer les visibilités de manière notable. Les éoliennes E3 et E4 ne sont pas visibles en raison de la végétation.	1900	Très faible
25	Chez Trillard et Le Ris	Moins de 5	Malgré une végétation dense encadrant le hameau, une ouverture visuelle en direction du projet est identifiée. Cette ouverture offre une perception rapprochée des éoliennes E3 et E4, avec un effet de dominance sur le relief du versant opposé de la vallée (cf. PM 28).	800	Modéré
26	Les Landes	Moins de 5	Bien que les visibilités soient presque impossibles depuis le chemin d'accès au hameau (cf. PM 31), la partie haute des éoliennes E1 et E2 est visible depuis les abords de la maison d'habitation, notamment depuis le chemin partant vers le nord depuis le hameau. Cette visibilité est rapprochée, mais depuis la maison elle-même, orientée vers le sud, les éoliennes sont masquées par le bâti.	700	Modéré
27	La Verrière	Moins de 5	A l'est du hameau, une parcelle pâturée offre un panorama ouvert en direction du projet. Les éoliennes E1 et E2 sont visibles de manière rapprochée et leur prégnance dans le paysage est importante. Les éoliennes E3 et E4 sont presque intégralement masquées par la végétation, et seul le mouvement des pales à travers les branchages peut révéler leur présence en saison hivernale (cf. PM 32).	700	Fort
28	Le Picq	Moins de 5	Une grande parcelle cultivée située au nord du hameau offre un dégagement visuel en direction du projet. Les éoliennes E1 et E2 s'élèvent au-dessus du rideau d'arbres ceinturant la parcelle. Bien qu'elles soient relativement proches, elles sont mises à distance par la végétation à l'avant-plan, qui modère leur prégnance. Les éoliennes E3 et E4 ne peuvent être perçues qu'à travers les branchages en saison hivernale, et les pales de E3 dépassent légèrement de la végétation (cf. PM 33).	1100	Modéré
29	Les Laurencières	Moins de 5	Des haies bocagères peu denses, combinées à un parcellaire large, permettent une vue relativement lointaine depuis la lisière nord du hameau. Les éoliennes sont bien visibles au-delà d'une dépression du relief, mais leur relatif éloignement modère l'impact (cf. PM 34).	1400	Modéré
30	Chez Jammet	5 à 10	Situé sur un relief légèrement incliné en direction du sud, le hameau offre des visibilités du projet notamment depuis la lisière sud du hameau, le long de la route de desserte. Le ruisseau du Poux crée une dépression, et les éoliennes apparaissent au-dessus du versant opposé, créant un léger effet de contre-plongée. Les deux zones du projet sont bien distinctes et ne forment pas un ensemble unique. La végétation située entre l'observateur et le projet modère la prégnance de ce dernier (cf. PM 25).	1600	Modéré

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Distance au projet (en m)	Impact
31	Le Puy Saint-Jean	10 à 15	Situé entre les deux zones de la ZIP, et à une distance rapprochée de l'éolienne E2, ce hameau est sujet à des visibilités rapprochées et à des perceptions des éoliennes en direction de l'ouest et de l'est (cf. PM 21)	700	Fort
32	Les Charrauds de Bronzaud	Moins de 5	Situé entre les deux zones de la ZIP, ce hameau est sujet à des perceptions en direction de l'ouest et de l'est (cf. PM 23). L'éolienne E2 est visible de manière rapprochée. Ces deux facteurs engendrent un impact important sur ce hameau.	700	Fort
33	Les Martinières	Moins de 5	Une parcelle ouverte à l'est du hameau, le long de la route d'accès, offre un dégagement visuel important en direction du projet. Les éoliennes sont bien visibles au-dessus des linéaires de haies bocagères. Le relatif éloignement modère cependant la prégnance des éoliennes.	1400	Modéré
34	L'Hosne	Moins de 5	Situé entre les deux zones de la ZIP, ce hameau permet des visibilités des quatre éoliennes, mais pas depuis les mêmes points de vue en raison de la présence de masques bâtis (cf. PM 24). Les éoliennes E1 et E2 sont plutôt visibles depuis les lisières nord du hameau, en marge des espaces de vie. E3 et E4 sont plus visibles depuis le cœur du hameau, et ce de manière rapprochée.	700	Fort
35	Le Poux	10 à 15	Les éoliennes du projet sont le plus souvent masquées depuis le hameau. Elles sont imperceptibles depuis les lieux de vie et seules des vues ponctuelles et partielles (bouts de pales ou une seule éolienne visible, de manière relativement lointaine) sont identifiées en lisière du hameau, au niveau des espaces dédiés à l'exploitation agricole (hangars, stabulations, parcelles).	1100	Très faible
36	La Merle	1	Depuis la route longeant la propriété, les éoliennes E3 et E4 sont bien perceptibles au-delà des rideaux d'arbres proches. Seul le mouvement des extrémités des pales peut indiquer la présence des éoliennes E1 et E2, plus lointaines et presque entièrement masquées par la végétation (cf. PM 27). Depuis l'habitation, les arbres du jardin limitent encore les visibilités.	1100	Faible
37	La Roche	Moins de 5	Ce hameau est bordé au sud par de grandes parcelles ouvertes offrant une vue très dégagée en direction de la zone de projet. Du fait de leur relatif éloignement, les éoliennes visibles (E1 et E2) apparaissent peu prégnantes dans le panorama. Les rapports d'échelles avec les haies à l'avant-plan sont relativement équilibrés, bien que E1 domine légèrement. E3 et E4 sont masquées par la végétation (cf. PM 30). Une fois encore, le recul des éoliennes vis-à-vis de la limite initiale de la ZIP diminue de manière significative les visibilités et la prégnance du projet.	1600	Faible

Tableau 23 : Effets du projet depuis les bourgs de l'aire d'étude immédiate.

Étude de la saturation visuelle depuis les hameaux les plus susceptibles de présenter des effets de saturations ou d'encerclement

Sept hameaux ont été sélectionnés pour l'étude des saturations visuelles depuis ceux-ci. Il s'agit des hameaux localisés entre les deux zones de la ZIP, pour lesquels des risques d'effets d'encerclement ont été identifiés à l'état initial, ainsi que de deux hameaux situés dans des secteurs plus ouverts, permettant de percevoir d'autres projets connus. Le détail de la méthode de calcul est situé au paragraphe 2.3.3.12.

Etude de la saturation visuelle depuis Les Charrauds de l'Hosne (hameau n°23 - PM 22)

Les Charrauds de l'Hosne sont situés exactement entre les parties est et ouest du projet, à environ 900 m des éoliennes les plus proches.

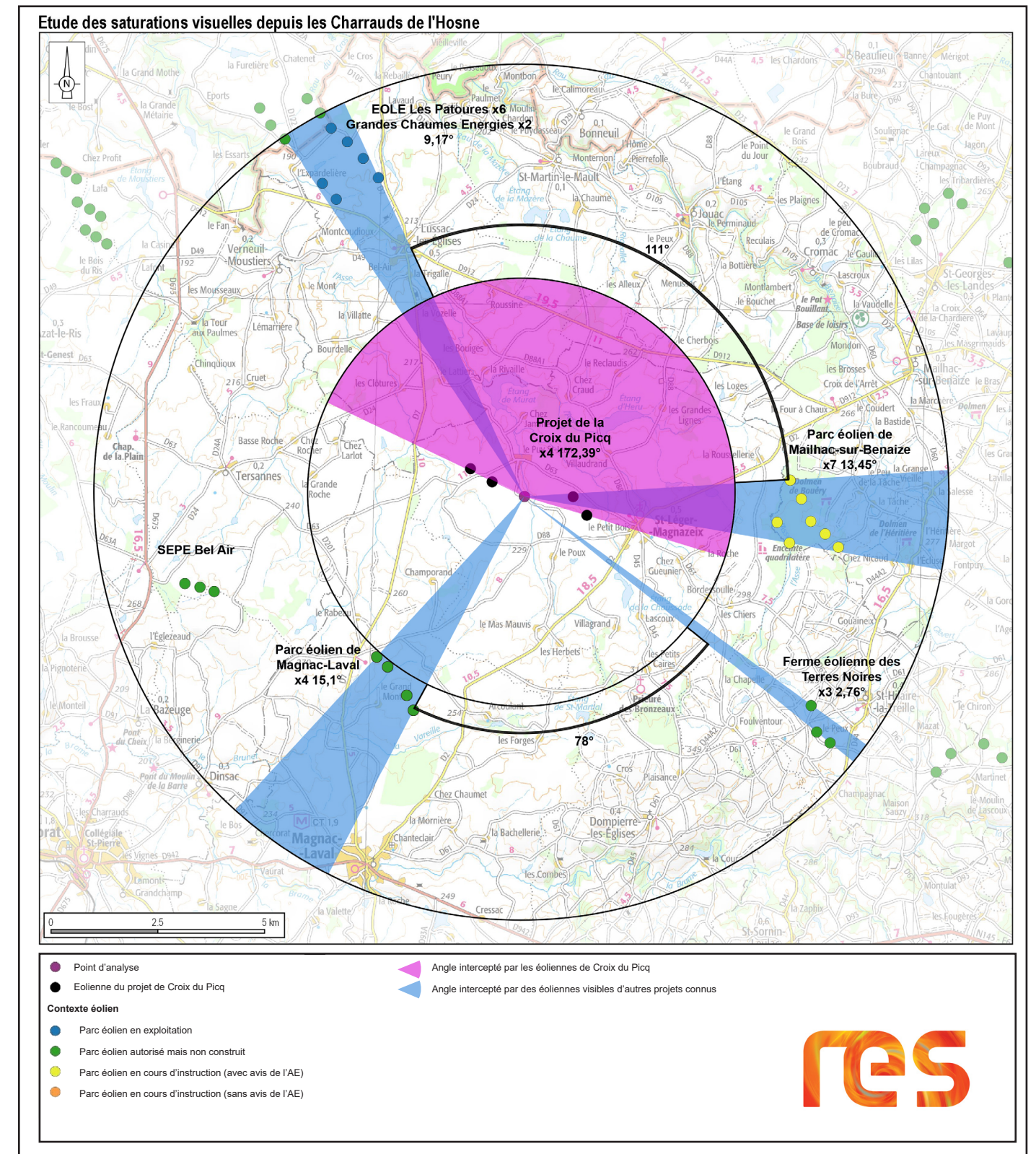
On ne dénombre aucune éolienne dans un rayon de 5 km autour du point d'analyse, et 22 éoliennes entre 5 et 10 km autour de ce point. Très densément entouré de haies bocagères hautes, à l'exception d'une ouverture vers le nord-est, ce lieu de vie semble très isolé des projets et parcs éoliens environnants, dont seules des perceptions lointaines et partielles sont possibles.

L'implantation des quatre éoliennes du projet de Croix du Picq, de part et d'autre du point d'analyse, modifie très fortement le paysage. Les éoliennes couvrent un angle total de 172,4°, et la séparation de 160° entre les deux parties du projet peut créer une omniprésence des éoliennes dans les vues, renforcée par la proximité des éoliennes. Les indices de densité témoignent de cet étalement.

Depuis les Charrauds de l'Hosne, on peut considérer que le projet de Croix du Picq a un impact fort en termes de saturation visuelle.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT Point d'analyse situé à Les Charrauds de l'Hosne - distance au projet : 831 m								
	Nombre d'éoliennes		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration - Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/(A'))	Entre 0 et 10 km (B+B')/(A+A') avec double compte	
Etat initial	0	22	0	40,48	0,00	0,54	0,54	111
Contribution du projet	4	0	172,39	0	0,02	0,00	-0,42	-33
Etat avec le projet	4	22	172,39	40,48	0,02	0,54	0,12	78

Tableau 24 : Calculs des indices de saturation visuelle depuis Les Charrauds de l'Hosne.



Carte 52 : Saturation visuelle depuis Les Charrauds de l'Hosne.

Etude de la saturation visuelle depuis Les Laurencières (hameau n°29 - PM 34)

Les Laurencières sont situées au sud-ouest du projet, à environ 1 400 m de l'éolienne la plus proche.

A l'état initial, c'est principalement le parc de Magnac-Laval qui est perceptible, c'est par ailleurs le seul parc présent dans le rayon de 5 km. Les autres éoliennes, présentes dans un rayon de 10 km, sont au nombre de 19, mais elles sont pour la plupart relativement éloignées et peu perceptibles en raison du bocage relativement dense.

Les deux groupes du projet de Croix du Picq sont bien distincts, avec une présence relativement forte du secteur ouest, qui apparaît dans un axe sans que des masques végétaux s'intercalent. Le projet occupe un angle d'un peu plus de 70° et réduit l'angle de respiration visuelle théorique à 77°.

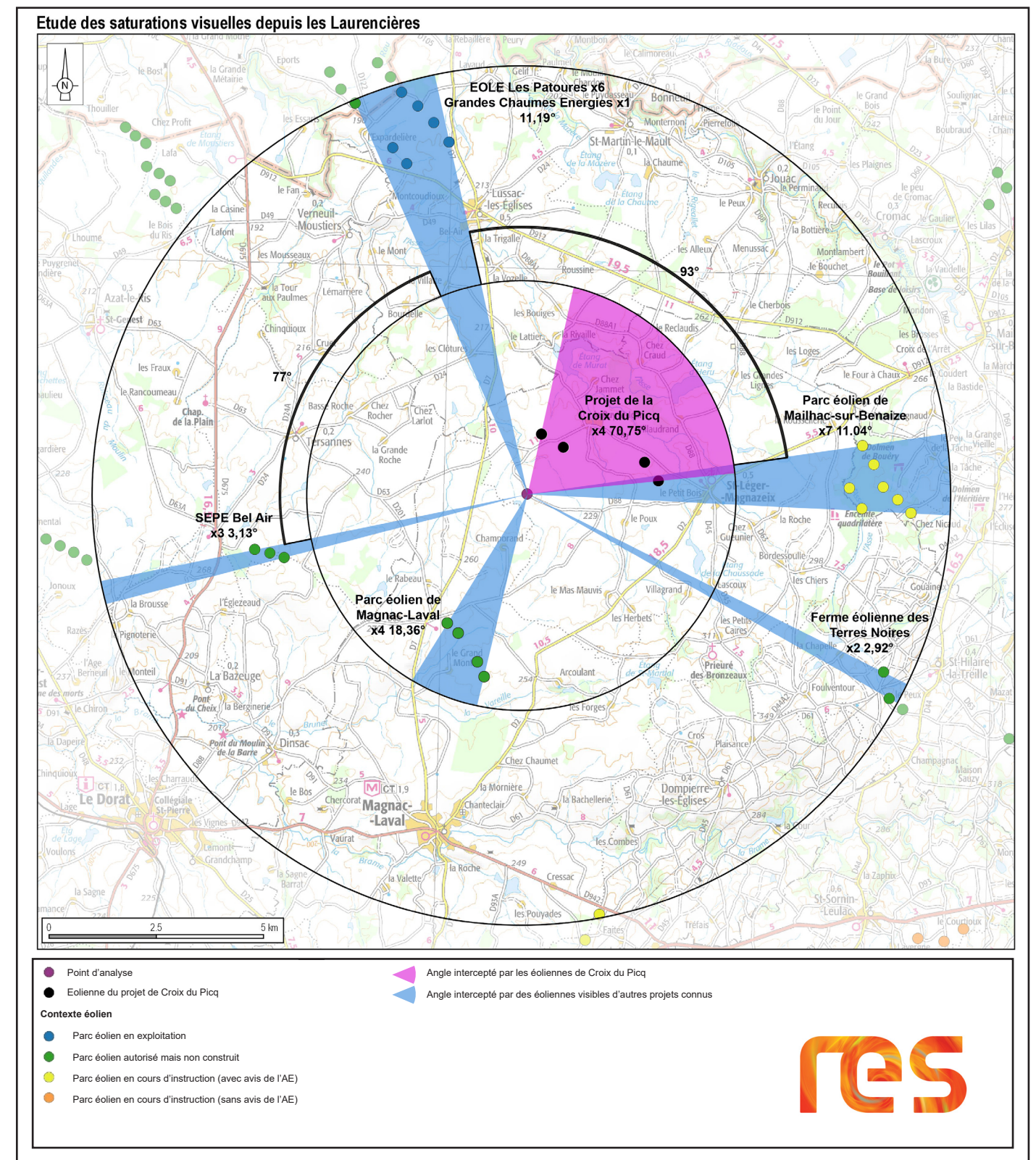
L'éloignement relativement important des autres parcs et projets, associé à leurs perceptions réduites, ne provoque pas d'effets importants de saturation du projet de Croix du Picq sur ce point d'analyse, même si le projet a une présence importante.

Depuis les Laurencières, on peut considérer que le projet de Croix du Picq a un impact faible en termes de saturation visuelle.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT
Point d'analyse situé à Les Laurencières - distance au projet : 1376 m

	Nombre d'éoliennes		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration - Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/(A'))	Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) avec double compte	
Etat initial	4	19	18,36	28,28	0,22	0,67	0,49	93
Contribution du projet	4	0	70,75	0	-0,13	0,00	-0,26	-16
Etat avec le projet	8	19	89,11	28,28	0,09	0,67	0,23	77

Tableau 25 : Calculs des indices de saturation visuelle depuis Les Laurencières.



Carte 53 : Saturation visuelle depuis Les Laurencières.

Etude de la saturation visuelle depuis Le Puy Saint-Jean (hameau n°31 - PM 21)

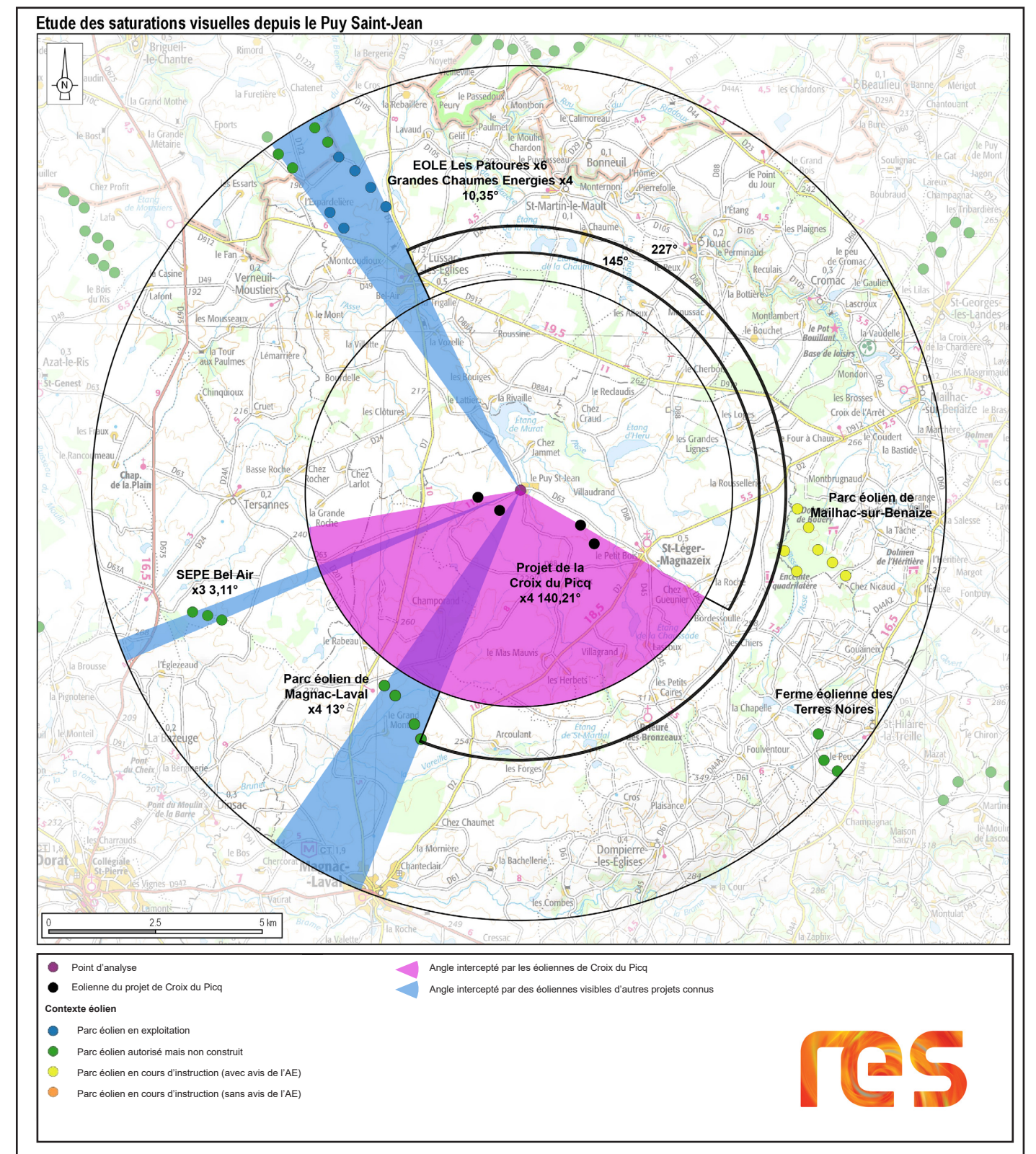
Ce point d'analyse a été positionné à l'ouest du hameau, sur la D63.

De ce point de vue, on perçoit partiellement les parcs de la SEPE Bel Air, de Magnac-Laval et le groupe d'éoliennes des parcs des Patoures et de Grands Chaumes. Ces projets occupent une partie ouest du paysage, laissant vers l'est un espace de respiration de 227°. C'est dans cet espace qu'une partie du projet de Croix du Picq s'intercale, réduisant cet espace à 145°. L'espace occupé est important, comme en témoigne la densité du projet qui n'est que de 0,03.

Depuis le point d'analyse on peut considérer que le projet de Croix du Picq a un impact modéré en termes de saturation visuelle.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT Point d'analyse situé à Puy-Saint-Jean - distance au projet : 681 m								
	Nombre d'éoliennes		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration - Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/(A'))	Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) avec double compte	
Etat initial	0	17	0	26,46	0,00	0,64	0,64	227
Contribution du projet	4	0	140,21	0	0,03	0,00	-0,52	-82
Etat avec le projet	4	17	140,21	26,46	0,03	0,64	0,13	145

Tableau 26 : Calculs des indices de saturation visuelle depuis Le Puy Saint-Jean.



Carte 54 : Saturation visuelle depuis Le Puy Sain-Jean.